

Réseau départemental
Relais Parents-
Assistants Maternels

Le bel automne est revenu
À pas menus, menus,
Le bel automne est revenu
Dans le brouillard, sans qu'on s'en doute,
Il est venu par la grand'route
Habillé d'or et de carmin.
Et tout le long de son chemin,
Le vent bondit, les pommes roulent,
Il pleut des noix, les feuilles croulent.
Ne l'avez-vous pas reconnu ?
Le bel automne est revenu.

Sommaire:

Partage d'expériences

Rémunération

Cuisine

Avantage jeunes

Activités

Le coin des infos

Bonne lecture à tous.

Droit Individuel à la Formation

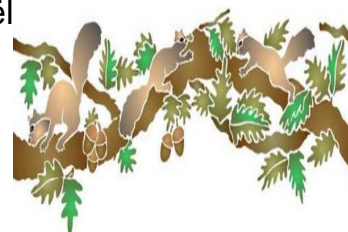
Augmentation de salaire

Confiture aux épices de Noël

Nouvelle carte

Mini sapin de Noël

Horaires, Bourses...



Les animatrices des Relais
de Haute-Saône.

Votre relais met en place une Newsletter :

Vous avez une adresse de messagerie électronique, merci de nous la faire parvenir par mail à l'adresse suivante si vous le souhaitez :
claude-jeudy@pays-de-lure.fr.

Ainsi vous serez informés des actualités de votre relais (sorties, bonnes adresses , manifestations, bons plans sur votre secteur)

Relais Intercommunal Parents-Assistants
maternels du pays de Lure
Espace Roland Genevois
☎ 03.84.89.03.33

claude-jeudy@pays-de-lure.fr



Partage d'expériences

Vous souhaitez renforcer vos connaissances et vos compétences dans le domaine de la petite enfance ? Vous voulez vous spécialiser (alimentation du tout-petit, accueil d'un enfant porteur d'un handicap...), vous préparer au permis de conduire B ou encore apprendre à prévenir les risques et les situations difficiles ?

Alors comme Esther, Nathalie et Anita pensez au Droit à la Formation Continue (DIF) !

ESTHER, assistante maternelle à Montbozon depuis 9 ans.

NATHALIE, assistante maternelle à Héricourt depuis 10 ans.

ANITA, assistante maternelle à Breuches les Luxeuil depuis 9 ans.

1. Depuis quand connaissez-vous le DIF et comment en avez-vous entendu parler ?

Esther : Je connais le DIF depuis la réunion d'information organisée par le relais, à Authoison en 2009.

Nathalie : Je connais le DIF depuis 4 ans. Ce sont les animatrices du RAM qui nous ont fait connaître la formation continue.

Anita : Depuis 2009.

2. Qu'est-ce qui vous a donné envie de partir en formation ?

Esther : Je me pose différentes questions sur mon travail. Je voulais savoir si je réagissais bien aux problèmes qui se présentent au cours de ma pratique professionnelle face aux parents et aux enfants.

Nathalie : Je souhaitais approfondir mes connaissances sur l'accueil des jeunes enfants, rencontrer d'autres personnes, pouvoir exprimer les problèmes que nous rencontrons avec les parents et l'enfant dans notre pratique quotidienne, et ainsi apprendre, à mieux les gérer. Mais surtout, je suis de nature « curieuse », et j'ai envie d'aller de l'avant.

Anita : Avoir de nouvelles connaissances, valoriser ma profession.

3. Avez-vous rencontré des difficultés avec vos employeurs pour faire valoir ce droit ?

Esther : Non, ils sont plutôt pour à partir du moment où la formation a lieu en dehors du temps d'accueil

Nathalie : Aucune difficulté.

Anita : Aucune difficulté.

4. Comment avez-vous procédé pour le montage de votre dossier ?

Esther : Très simplement, avec l'aide de l'animatrice du relais et de mon parent facilitateur.

Nathalie : L'animatrice du RAM m'a aidée. Puis ensuite, tout simplement, j'ai présenté le DIF à mes employeurs. Le catalogue est un bon support. Enfin, j'ai cherché un employeur facilitateur.

Anita : Avec l'aide des animatrices du relais.

5. A quels thèmes avez-vous déjà participé ?

Esther : Relation et communication avec les enfants et leur famille (que je mets souvent en application).

Nathalie : Préparer les repas des enfants, favoriser la relation avec les enfants et leur famille, éveil de l'enfant et bientôt fin septembre gestion du stress.

Anita : Gestion du stress et Relation communication avec les enfants et leur famille

6. Ces formations ont-elles eu lieu pendant le temps d'accueil ou hors temps d'accueil ?

Esther : La formation a eu lieu 4 samedis toute la journée hors temps d'accueil.

Nathalie : Hors temps d'accueil.

Anita : Hors temps d'accueil, le samedi.

7. Comment ces formations se sont déroulées ?

Esther : Dans les meilleures conditions, sur place à Montbozon avec une intervenante très qualifiée.

Nathalie : Sur Héricourt de 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h. Les intervenants étaient tous très sympathiques, ils ne venaient pas forcément de la région.

Anita : Dans les locaux du Pôle éducatif, de 8h à 17h. Les intervenants étaient des formateurs d'organismes habilités - IRFA Bourgogne et Référence.

8. Quelles étaient vos attentes ?

Esther : C'était un moment d'échange entre collègues. L'intervenante a répondu à toutes nos questions, elle nous a donné aussi des conseils pour mieux travailler.

Nathalie : Il s'agissait avant tout de trouver des pistes pour instaurer une meilleure discussion avec mes employeurs, car je rencontre parfois des difficultés au niveau des contrats, notamment sur les horaires (d'arrivée et de départ)...

Mais aussi, prendre un temps d'échange et de partage avec des collègues. Mieux connaître l'équilibre alimentaire des jeunes enfants.

Anita : Avoir de nouvelles connaissances en rapport avec l'exercice de ma profession.

9. Que vous ont apporté ces stages ?

Esther : Le stage est très enrichissant et très complet. Nous avons constaté que chacune d'entre nous se posait des questions et avait des inquiétudes plus ou moins importantes.

Nathalie : J'ai trouvé ces stages riches en échanges, en écoute, je me suis sentie reconnue dans mon travail. Certaines collègues me comprenaient, d'autres restaient plus en retrait.

Anita : Savoir anticiper certaines situations. Pouvoir dialoguer avec d'autres collègues et échanger sur nos expériences. Moments agréables avec des échanges positifs.

10. Quels bilan en faites-vous ?

Esther : Que du positif pour continuer à exercer ma profession dans de bonnes conditions. Cette formation permet aussi de se remettre en question. La durée du stage est acceptable, juste bien.

Un seul point négatif, le délai de remboursement est un peu long pour l'employeur facilitateur.

Nathalie : Très bonne expérience, j'y retourne tous les ans. Nous sommes un petit groupe d'assistantes maternelles, qui fréquentons également le RAM. Nous nous sentons bien entourées et l'ambiance est bonne.

Anita : Il est très agréable de développer de nouvelles connaissances. Le temps de pause de midi reste court du fait du déplacement pour se rendre au restaurant.

11. Ce stage vous sert-il aujourd'hui dans votre pratique professionnelle quotidienne ?

Esther : Oui, je signe mes contrats différemment. J'évoque un maximum de problèmes qui pourraient se présenter. Nous échangeons avec les parents et nous précisons nos choix par écrit sur le contrat.

Nathalie : Les stages me servent tous les jours dans ma pratique professionnelle. Ils m'apportent beaucoup.

Anita : Meilleure appréhension de certains moments de l'accueil comme par exemple l'heure de départ de l'enfant.

12. Etes-vous prêtes à recommencer l'expérience sur d'autres thèmes ?

Esther : Oui bien sûr, mais tous les thèmes du catalogue m'intéressent ! Cela ne peut être qu'un plus pour mon métier.

Nathalie : Oui, toutes les propositions sont intéressantes. J'aimerais faire un stage sur l'enfant porteur de handicap dès que possible.

Anita : Je suis inscrite pour une session en octobre 2011 sur le thème « Prendre soin de soi pour prendre soin des autres ».

13. Quels conseils donneriez-vous à votre collègue qui n'a pas eu l'occasion de partir en formation ?

Esther : Qu'elle vienne nous rejoindre. Nous sortons de formation plus forte, plus qualifiée, plus unie. De plus nous sommes rémunérées!

Nathalie : Venez nous rencontrer, venez chercher des informations. Ce n'est absolument pas une contrainte puisque les stages se déroulent le samedi, sur votre secteur. Nous pouvons même envisager le covoiturage. Et puis, nous avons des échanges très sympathiques au moment du repas.

Anita : Je conseille à toutes mes collègues de participer à au moins une formation pour découvrir ce que ce dispositif peut apporter.

Rémunération

Au 1er janvier 2012, une augmentation du SMIC doit être annoncée par le gouvernement. Certaines assistantes maternelles choisiront renégocier leur salaire. En règle générale, soit elles appliquent le pourcentage d'augmentation quelque soit leur salaire, soit elles augmentent en centimes.

Rappel important si vous pensez appliquer l'augmentation du SMIC :

« Un salaire est indexé sur le SMIC quand dans le contrat de travail ou un autre document contractuel, il est indiqué qu'il évolue comme le SMIC. L'article L.112-2 du code monétaire et financier interdit de telles clauses d'indexation. Si le salaire est égal au SMIC, il évolue comme lui. L'évolution est liée au respect des minima légaux, non au mécanisme d'une éventuelle indexation.

Quand l'assistante maternelle augmente unilatéralement son salaire comme le SMIC, on est plus dans le domaine de l'indexation, mais dans celui de la modification unilatérale du contrat de travail que l'employeur peut refuser." L'assMat, n°10

Règle à appliquer si vous pensez augmenter en centimes : dans le monde du travail, les augmentations se font toujours en pourcentage. Cela permet d'avoir une échelle de valeur et de comparer à l'augmentation du SMIC.

Comment calculer un pourcentage d'augmentation ?

Formule $\Rightarrow ((\text{Valeur d'arrivée} - \text{valeur de départ}) / \text{valeur de départ}) * 100$

Exemple de conversion : $[(2\text{€}10 - 2\text{€}00) / 2\text{€}00] \times 100 = 5$

$2\text{€}00 + 5\% = 2\text{€}10$

Cuisine

Confiture de potiron aux épices de Noël

Ingrédients (3 à 4 pots)

630g de courge - 20cl de jus d'orange frais (environ 2 oranges) - 10cl d'eau - 450g de sucre - 40g d'écorces d'orange confites - 40g d'écorces de citrons confites - 2 c. à café de mélange pour pain d'épices.

Préparation : Ebouillanter les pots et les laisser sécher sans les essuyer. Peler, épépiner et couper la courge en dés. Dans une casserole, placer les dés de courge, le jus d'orange et l'eau. Porter à ébullition et laisser cuire jusqu'à ce que la courge soit tendre sous la pointe du couteau. Mixer finement le mélange, remettre dans la casserole avec le sucre, les épices et les écorces confites coupées en petites morceaux. Porter à ébullition et laisser cuire la confiture jusqu'à ce qu'elle nappe la cuillère. Mettre en pot la confiture bouillante, visser les couvercles et retourner les pots jusqu'à complet refroidissement.

Cartes avantages jeunes



Cette nouvelle carte permet au moins de 30 ans (enfants, adolescents, jeunes adultes...) de bénéficier de milliers de réductions et de gratuités en Franche-Comté. Il n'y a pas d'âge minimum pour en profiter. Avantages spécial famille nombreuse: 6€ la carte à partir de 3 cartes achetées.

Cette nouvelle édition est disponible dans différents points de ventes partenaires comme le Centre Information Jeunesse de LURE 17 esplanade C. De Gaulle (03.84.62.94.90).

Retrouvez tous les avantages en Franche-Comté, les actualités, les nouveautés et les bons plans en cours d'année sur: www.jeunes-fc.com

Activités

Mini sapin de Noël

Même tout petit, bébé adore participer aux décorations de Noël. Le sapin est préparé par l'adulte mais les boules de papier sont faciles à rouler pour bébé.

Ce bricolage est très facile à faire et il produit beaucoup d'effet, l'enfant sera fier de sa réalisation !



Les apports pédagogiques

- Développer sa coordination motrice
- Réaliser un mini sapin de Noël pour décorer sa chambre ou pour offrir à l'occasion des fêtes de fin d'année
- Réaliser des décorations de Noël
- Développer son imagination et sa créativité
- Participer aux préparatifs de Noël

Fournitures

- Du papier de couleur vert
- Du papier crépon ou du papier de couleur pas trop épais
- Un ruban ou une jolie ficelle à cadeaux
- De la colle
- Du papier métallisé (ce peut être de l'aluminium alimentaire ou du papier d'emballage métallisé)
- Des ciseaux
- Éventuellement un pistolet à colle pour l'adulte

Réalisation de l'activité avec bébé

- Dessinez un grand demi-cercle sur le papier vert et formez un cône.
- Collez un ruban ou une ficelle tout autour du cône comme une guirlande
- Montrez à votre enfant comment :
 - Déchirer ou découper des petits carrés de papier de toutes les couleurs.
 - Rouler les carrés entre ses mains pour former des petites boules très serrées.
 - Coller les boules de papier comme des boules de Noël.



Vous pouvez compléter le sapin en collant au sommet une étoile en papier argenté.

JOYEUX NOEL !!!

Le coin des infos...

Votre situation change...

Numéro de téléphone, déménagement, places disponibles (un enfant arrive ou part de chez vous), arrêt d'activité... Vous avez obligation de prévenir la DSSP de Vesoul (par courrier) à l'adresse suivante :

Direction de la Solidarité et de la Santé Publique

Place du 11ème Chasseurs

70006 VESOUL CEDEX

Pensez à nous prévenir également pour nous permettre de donner vos disponibilités, en temps réel aux parents en recherche d'une assistante maternelle

Pour ce faire vous pouvez nous contacter par téléphone au 03 84 89 03 33 ou nous rencontrer au relais

ACCUEIL DU PUBLIC AU RELAIS

Lundi : 13h30-17h30

Mardi : 9h00-12h00

Jeudi : 13h30-17h30

Vendredi : 14h00-18h00

Les animatrices du relais vous accueillent tous les mercredis (atelier) de 15h00 à 17h30

Fermetures du relais

Du mardi 27 décembre au lundi 02 janvier inclu

Les Animatrices vous souhaitent de

Bonnes Fêtes de fin d'année



Animations du relais

Soirée débat vendredi 28 octobre 20h00

Projection du film « **bébés** » (suivre 4 bébés de la naissance aux premiers pas dans 4 pays différents) suivi d'un échange animé par Mme A. DECAILLOZ - Psychologue

Réunion d'information DIF (droit individuel à la formation) Mardi 22 novembre 2011 à 20h00

Vous pouvez également y inviter vos employeurs .

Spectacle de Noël lundi 19 décembre 10h00

Spectacle « la grosse bêtise d'Alfred » présenté par la Cie Sémaphore suivi de la visite du Père Noël.

Un goûter vous sera servi si vous le souhaitez (chaque famille pourra y contribuer)

Ces animations se dérouleront dans la Salle du Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Lure - rue des Berniers- Zone de la Saline- 70204 -LURE

Le goût chez le tout-petit

L'institut Danone vous propose un kit pour accompagner les petits dans les différentes étapes de la diversification alimentaire. Recettes et livret pédagogique seront disponibles gratuitement fin 2011. Infos = www.institutdanone.org



Bourses aux jouets :

Aillevans : 23 octobre 2011 de 10h00 à 17h00
(vêtements et jouets)

Magny-vernois : dépôt le 5 novembre /vente le 6 novembre

Baudoncourt : 13 novembre 2011 dès 9h00
(jouets et puériculture)

Lure : dimanche 20 novembre 2011 à 9h00
(vente) prise de rendez-vous le 16 novembre 2011 au 0384627239 ALIFF